Image not found or type unknown

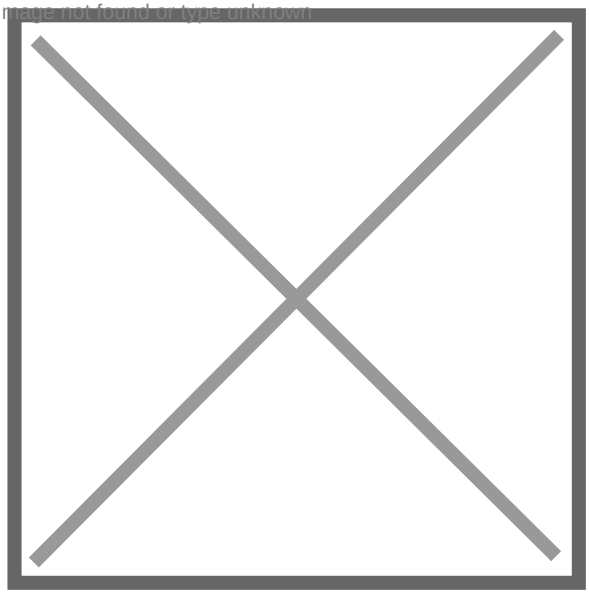

Garde d'un père invalide pourtant marié

Par **melanoche**, le **17/10/2009** à **19:49**

Bonjour,

voila mon père a fait un avc au mois de décembre 2008 et est à ce jour handicapé.

il vit chez moi depuis près de 3 mois

il faut savoir que mon père avait une vie plus dissolue. Il ne payait personne (impots y compris) dépensait sans compter...bref une catastrophe

voici mes questions :

qui doit s'occuper de lui (physiquement) et de ses papiers?
j'ai entendu que normalement sa femme se devait de s'occuper de lui et que se n'étais pas aux enfants de le faire
y a t il une loi qui confirme ca? je dois avouer que nous avons une relation plutot compliqué avec sa femme et que pour l'instant elle considère qu'il est normal que ce soit moi qui m'occupe de tout....j'aimerais lui faire comprendre (texte de loi à l'appui) que non...c'est à elle de faire le nécessaire...aidez moi!!!!
est elle en droit de divorcer?
si c'est le cas est ce a moi de m'occuper de mon père? sachant que je n'ai pas de revenu et que je vis avec mon fils de 1an au crochets de mon mari.)
aussi....est ce que je risque qq chose en ce qui concerne toutes ses dettes ou puis je dormir tranquille!?

merci de votre réponse le plus rapidement possible svp!! j'avoue ne plus savoir comment me débrouiller
mes questions peuvent vous paraitre mal placée mais il est utile de préciser que je n'ai connu

mon père qu'a l'age de 20 ans, qu'il n'aurait jamais mit sa vie de coté pour moi...il me semble légitime de ne pas vouloir mettre la mienne de coté.

cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés